démisionner contrat pro pour un cdi

Par **davidou**, le **23/11/2010** à **11:24**

Bonjour,
Je viens de trouver un cdi, mais je suis actuellement dans une société employé avec un contrat de professionnalisation avec un CDD .

en cherchant un peu sur le net j'ai lu que j'ai le droit de Démissionner de mon contrat pro si j'ai un cdi .

Toutefois, je viens vers vous pour confirmer mes dires et savoir quelle est la démarche précise à effectuer?

Merci.
image not found or type unknown
)

Par **Camille**, le **03/12/2010** à **12:47**

Bonjour,
Après avoir relu [b:1t4wd3fy][u:1t4wd3fy]très attentivement[/u:1t4wd3fy][/b:1t4wd3fy] votre contrat de professionnalisation... tout simple aussi.
image not found or type unknown
:ymdaydream:

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés